

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2022-87 Passage nomenclature développée en M57

Le Maire expose au conseil municipal qu'il s'avère nécessaire avec le passage à la M57 de changer de plan de comptes au 01/01/2023 et de passer de la version abrégée (qui s'applique par défaut pour les communes de moins de 3500 habitants) à la version développée afin que les comptes soient présentés de manière plus détaillée, ce qui permettra davantage de précision dans les comptes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de changer de nomenclature comptable à compter du 1er janvier 2023 de la version abrégée à la version développée.

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022
Le maire,

Gaston LATSCHA

